

- (1) Mensualité maison 4 pièces lot M12 de 90,61 m² habitables + terrasse 8,79 m² et jardin de 57 m², stationnement couvert de 19,43 m² et stationnement extérieur de 32,52 m², en rez-de-chaussée de la résidence La Roselière à Ormoy (91). Prix remisé et valable pour tout contrat de réservation signé entre le 6 novembre au 21 décembre 2018 inclus régulièrement réitéré par acte notarié comprenant une réduction du prix de 9 668€ (hors parking) égale à la valeur de la surface offerte - Conditions détaillées sur cogedim.com ou en espace de vente. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours et à venir.

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'une maison 4 pièces neuve en zone A pour 292 133 € frais inclus (hors frais de dossier bancaire ou de courtage), avec 112 933 € de prêt à taux zéro sur 25 ans dont 15 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 179 200 € sur 25 ans à 1,70% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec deux enfants et un revenu fiscal de référence n-2 de 37 800€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions). Taux effectif global : 1,70% (hors assurance emprunteur et garantie obligatoires) - Soit 300 mensualités de 1063 € - Coût total du crédit 29 806 € - Selon le barème en vigueur en novembre 2018 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur. VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. www.vousfinancer.com. SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence Vousfinancer Corbeil-Essonnes immatriculé au RCS Evry n° 451433726 – SARL Investimmo Conseil Finance au capital de 8000 € - Adresse et siège social : 16 avenue Darblay 91100 Corbeil-Essonnes – APE 6619B. Courtier en crédits immobilier et en assurance immatriculé au registre de l'orias (www.orias.fr) sous le n° 07 025 670. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur www.vousfinancer.com